CE QUI VA CHANGER TOUT DE SUITE

L'AGENDA DU CHANGEMENT



ENTRE LE 6 MAI 2012 ET LE 29 JUIN 2012 (FIN DE LA SESSION ORDINAIRE DU PARLEMENT)

Une autre façon de présider et de gouverner

- > Réduction de la rémunération du chef de l'État et des membres du gouvernement de 30 % décret signé lors du premier Conseil des ministres
- Signature d'une charte de déontologie et publication des déclarations
 d'intérêt par les membres du gouvernement et circulaire du Premier ministre
 étendant ces exigences aux membres des cabinets et plafonnant leurs effectifs
 lors du premier Conseil des ministres

Redonner du pouvoir d'achat aux Français et améliorer leur vie quotidienne

- > Augmentation de l'allocation de rentrée scolaire de 25 % décret sur la base de l'article D543-1 du Code de la sécurité sociale après consultation du conseil d'administration de la CNAF.
- > Blocage des prix des carburants pour trois mois décret sur la base de l'article L. 410-2 du code de commerce après consultation du Conseil national de la consommation
- > Caution solidaire mise en place pour permettre aux jeunes d'accéder à la location décret pris après concertation avec les partenaires sociaux
- > Garantie pour l'épargne défiscalisée (livret A et livret d'épargne industrie, successeur du livret de développement durable) d'une rémunération supérieure à l'inflation et doublement du plafond de ses livrets, pour mieux financer le logement social, le développement des PME et l'innovation

Faire entendre la voix de la France dans le monde

- > Transmission à nos partenaires européens d'un mémorandum détaillé proposant un Pacte de responsabilité, de croissance et de gouvernance pour modifier et compléter le Traité de stabilité et réorienter la construction européenne vers la croissance – dès fin mai, en vue du Conseil européen des 28 et 29 juin
- > Annonce à nos partenaires au sein de l'OTAN du retrait de nos troupes d'Afghanistan d'ici fin 2012 G8 à Camp David 18 19 mai puis Sommet de l'OTAN à Chicago, 20 21 mai
- > Lancement d'un nouveau « Livre Blanc » sur la Défense nationale
- > Abrogation de la circulaire Guéant sur les étudiants étrangers

Combattre les injustices

- > Droit de partir à la retraite à 60 ans pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt et cotisé toutes leurs annuités - décret sur la base de l'article L351-1-1 du Code de la sécurité sociale après consultation du conseil d'administration de la CNAV
- > Fixation d'un éventail maximal de 1 à 20 pour les rémunérations dans les entreprises publiques décret fin mai
- > Circulaire sur la lutte contre les « délits de faciès » lors des contrôles d'identité

Une gestion responsable de l'État

- > Dans l'attente de la publication par la Cour des comptes du Rapport sur la situation et les perspectives des finances publiques (publication au cours de la semaine du 24 juin), gel conservatoire d'une partie des dépenses
- > Arrêt de la RGPP et lancement du Projet de refondation et de modernisation de l'action publique (première étape : établissement par chaque ministre avant fin septembre 2012 d'un projet pluriannuel de modernisation et de simplification des services et des opérateurs sous sa tutelle)

ENTRE LE 3 JUILLET ET LE 2 AOÛT 2012 (SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT)

Redresser le pays dans la justice

- > Présentation au Parlement du programme de stabilité (avant transmission à Bruxelles) et du projet de loi de programmation pluriannuelle des finances publiques, fixant la trajectoire de retour à l'équilibre budgétaire en 2017
- > Réforme fiscale dans le cadre d'une loi de finances rectificative : plafonnement et suppression de niches fiscales, modulation de l'impôt sur les sociétés au bénéfice des PME et des entreprises qui réinvestissent leurs bénéfices, surtaxe sur les banques et les sociétés pétrolières, retour au barème de l'ISF, suppression de l'exonération sur les grosses successions, taxation des revenus du capital comme ceux du travail, tranche d'imposition à 75 % au dessus d'un million d'euros
- > Suppression de la « TVA Sarkozy » dans le cadre d'une loi de financement de la Sécurité sociale rectificative

Remettre la finance au service de l'économie réelle

> Loi d'assainissement des activités bancaires : séparation des activités de dépôt et des activités spéculatives, lutte contre les produits toxiques et les paradis fiscaux

S'appuyer sur les partenaires sociaux et la société civile pour retrouver le chemin de la croissance durable et de l'emploi

- > Lancement des principaux chantiers sociaux du quinquennat lors de la Conférence nationale pour la croissance et l'emploi de mi-juillet : politique de l'emploi et de la formation (priorités : emploi des jeunes et des seniors, encadrement des licenciements boursiers, sécurisation des parcours, lutte contre la précarité, égalité salariale et professionnelle), qualité de vie au travail, pouvoir d'achat et politique salariale, sécurisation des retraites
- > Lancement du Débat national sur la transition énergétique préalable à la loi de programmation : préservation des ressources naturelles et de la biodiversité, sécurisation de nos filières énergétiques, développement des filières industrielles et des énergies nouvelles, plan massif de rénovation thermique des logements

Répondre à l'urgence pour l'Éducation nationale et la culture

- > Réexamen des conditions concrètes de la rentrée scolaire, notamment les RASED; recrutement (dans le cadre de l'enveloppe quinquennale de 60 000 postes) d'assistants d'éducation, de personnels d'encadrement; mesures d'urgence pour compléter la formation pratique des nouveaux professeurs
- > Mise en place de la Commission de préparation de l'Acte II de l'exception culturelle

ENTRE AOÛT 2012 ET JUIN 2013

Après la réforme fiscale et la réforme bancaire, poursuivre les réformes de structure pour moderniser le pays

- > Nouvel acte de décentralisation pour donner plus de responsabilités aux Régions en matière de développement économique, d'emploi et de formation et renforcer la cohésion territoriale ; supprimer les doublons État/Collectivités ; supprimer le Conseiller territorial et démocratiser les élections locales
- > Loi de développement économique et social : création de la banque publique d'investissement pour financer les entreprises, notamment les TPE et PME dans les quartiers, et favoriser l'innovation, la production en France et l'export ; lutte contre les licenciements boursiers et les restructurations « sauvages » ; mise en place des « contrats de relocalisation » ; participation des salariés aux conseils d'administration et aux comités de rémunération des grandes entreprises ; notation sociale des entreprises

Faire de la jeunesse une priorité nationale

- > Loi d'orientation et de programmation pour l'Éducation nationale (réforme de la formation des enseignants, réforme des rythmes scolaires, programmation du recrutement de 60 000 postes dans l'Éducation nationale et l'enseignement supérieur, Écoles supérieures du professorat et de l'éducation...)
- > Création des emplois d'avenir 150 000, dont 100 000 dans l'année qui suit l'entrée en vigueur de la loi et du contrat de génération, dans une loi pour l'emploi et la cohésion sociale, afin de permettre aux jeunes d'accéder au marché du travail, en particulier dans les guartiers

Répondre aux préoccupations quotidiennes des Français

- > Création de 1 000 postes (dans le cadre de l'enveloppe quinquennale de 5 000 postes) pour la sécurité et pour la justice loi de finances pour 2013
- > Fin de la convergence tarifaire public-privé à l'hôpital loi de financement de la Sécurité sociale pour 2013
- > Lancement du Plan de lutte contre le cancer 2013-2016
- > Négociation avec les partenaires sociaux sur la réforme globale des retraites : âge de départ, pénibilité, carrières fractionnées, financement durable

- > Loi sur l'accès au logement : encadrement des loyers à la location et à la relocation, renforcement des sanctions prévues par la loi SRU, réforme du régime de cession du foncier de l'État pour faciliter la construction de logements par les collectivités territoriales
- > Dès l'achèvement de la préparation technique, loi sur la tarification progressive de l'eau, de l'électricité et du gaz

Garantir les droits de chacun

- > Droit au mariage et à l'adoption pour tous les couples
- > Droit de finir sa vie dans la dignité

Renforcer notre démocratie et défendre les principes de la République

> Constitutionnalisation des principes de la loi de 1905 sur la laïcité, réforme du Conseil supérieur de la magistrature pour garantir l'indépendance de la justice, réforme du statut pénal du chef de l'État pour le rendre responsable des actes commis sans rapport avec sa fonction, suppression de la Cour de Justice de la République pour que les ministres soient jugés comme des citoyens ordinaires, droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales, loi électorale, loi sur le non cumul des mandats, inscription dans la Constitution du respect de la démocratie sociale.







